L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 24 NOVEMBRE 1849

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 24 NOVEMBRE.

L'EXPLOSION DU LOUISIANA.

[illegible] INTERROGATOIRE DU CAPITAINE [illegible] DE L'INGÉNIEUR SMITH.

[illegible] aux circonstances qui ont [illegible] catastrophe à bord du bateau à vapeur *Louisiana* s'est continuée hier soir devant M. [illegible], commissaire des Etats-Unis, [illegible] de l'accusation et de la défense [illegible].

[illegible] M. A. C. Jones. Ce témoin est [illegible] pas présent au moment [illegible] peu après sur [illegible] catastrophe. Il a mesuré la [illegible] des fragmens de la [illegible] par la vapeur, de l'en[illegible] du bateau: il y avait 760 [illegible] Le témoin a examiné [illegible] une explosion, les pa[illegible] invariablement cet [illegible] paraissent en ordre et [illegible] du métal était déch[illegible] pièces sont rivées; le [illegible] à moitié fondu. Les [illegible] toute apparence servi [illegible] M. [illegible] l'explosion au [illegible] incandescentes; au [illegible] de la pompe qui alimente les [illegible] le liquide s'est [illegible] en vapeur dont l'énorme [illegible] Il n'est pas proba[illegible] explosion [illegible] successive[illegible] d'intervalle. Le [illegible] par M. Price, substitut de [illegible] qu'il faut 800 degrés [illegible] qu'on s'en [illegible] des chaudières. Il a employé [illegible] de vapeur au pouce carré [illegible] n'est pas probable que [illegible] du *Louisiana* ait éclaté s'il [illegible] de 300 livres de vapeur au [illegible] lorsque la vapeur par[illegible] se dégage avec [illegible] arriver que [illegible] une pression mon[illegible] au pouce carré. [illegible] est claviflée [illegible] et alors une [illegible] Le fer des bouilloires [illegible] du Mississipi a [illegible] danger; [illegible]

[illegible]

CONSTITUTION DE LA CALIFORNIE. L'ESCLAVAGE.

[illegible] de l'esclavage est rame[illegible] qu'a prise der[illegible] de Monterey. Dans [illegible] cette assemblée, l'es[illegible] dans la Cal[illegible] quelque point [illegible] pour remédier [illegible] aux cruelles [illegible] pour quelque [illegible] d'agitation dange[illegible] Sous ce point [illegible] se féliciter de la décision [illegible] Convention de Monterey. Mais en [illegible] à considérer les [illegible]

[illegible] notre opinion, [illegible] dans la [illegible] pour les institutions du [illegible] pour nous, c'est [illegible] doivent tendre à [illegible] La faculté ne fait [illegible] le pays à sa perte, et [illegible] leurs visions [illegible] Voilà pourquoi il importe de ne [illegible]

[illegible] qu'il faut réunir [illegible] quelque peu à des [illegible] Défendons paisiblement [illegible] ne nous laissons pas acculer [illegible] Ce serait le signal [illegible] et peut-être le tocsin de la [illegible]

[illegible] n'est pas un pays où l'esclava[illegible] Il y est même impossible [illegible] Qu'un planteur [illegible] et nous sommes certains [illegible] bien vite exposée. Leur [illegible] des champs par esprit de [illegible] Les rendrait-on libres pour en [illegible] Nullement, on ne voudrait [illegible] les mines au profit d'un [illegible] employablement chassés. [illegible] de la Californie est [illegible] Le sol n'est pas [illegible] grande culture, sablonneux et formé [illegible] le coton y [illegible] la canne, elle ne pousserait [illegible] de terre. On le voit, le travail [illegible] parfaitement inutile dans [illegible] nos armes ont conquise. L'intro[illegible] prohibition de l'esclavage n'y était [illegible] purement théorique; mais toute théo[illegible] la porte à la discussion, et nous n'en [illegible] fin si la Convention de Monte[illegible] tranche le nœud gordien.

M[illegible] la Californie sera-t-elle admise dans l'Union nonobstant l'interdiction de l'esclavage? Nous croyons pouvoir répondre affirmativement. Le Congrès ratifiera l'acte de habitans. Il y aura d'abord, nous le craignons, les débats orageux, mais tout finira par se calmer. Quelques représentans du Sud feront, nous le savons, une vive opposition à l'admission de la Californie. A notre sens, ils auront d'autant plus de tort que leur opposition sera impuissante. Il est toujours imprudent de dévoiler sa faiblesse et une sage politique commanderait d'accepter de bonne grâce ce qu'on ne peut prévenir.

La question à débattre sera celle-ci: La Californie a-t-elle le droit d'interdire l'esclavage avant d'être constituée en Etat? La constitution qu'elle vient d'adopter, ne l'a-t-elle pas votée en sa qualité de territoire? Ainsi posée, la question est à moitié résolue. En effet, la Californie ne peut être considérée comme un Etat que du moment où sa constitution sera acceptée par le Congrès. Mais cette constitution n'est-elle pas faite en vue de cette consécration du gouvernement général? Ne sera-ce pas la Constitution de l'Etat de Californie? Voyons le côté pratique des choses et ne nous arrêtons pas à des argutiez. La Californie n'est encore qu'un territoire, qu'une province, c'est vrai, mais elle anticipe sur ses droits futurs en rédigeant une constitution qui doit les régler dans un avenir prochain. Et d'ailleurs, ce ne serait après tout qu'une question de temps. Ce qui a été fait il y a trois mois se ferait encore dans six mois ou dans un an. Puisque les habitans de la Californie ne veulent pas d'esclavage, c'est qu'ils en reconnaissent l'inutilité. La clause qui prohibe cette institution a été votée à l'unanimité, bien qu'il y eut dans la Convention des représentans du Sud. Pas un n'a élevé la voix. Qu'est-ce que cela signifie?

Le Congrès acceptera la Constitution de la Californie, telle qu'elle a été votée. Essayer de la modifier serait impossible, à cause de l'appui qu'elle trouvera dans les hommes du Nord qui sont en majorité. Que les représentans du Sud l'acceptent donc aussi sans opposition; c'est ce qu'ils ont de mieux à faire s'ils veulent mettre fin à l'agitation abolitioniste.

La France et les Etats-Unis—Voici ce que nous lisons dans une des lettres de M. Walsh, consul des Etats-Unis à Paris et correspondant du *Journal of Commerce*, de New-York, au sujet du différend survenu entre M. Poussin et M. Clayton, et de la position respective des gouvernemens français et américain:—

"Personne ici ne pense à une guerre entre la France et les Etats-Unis. Le ministre qui va remplacer M. Poussin est, vous le savez déjà, M. Bois-le-Comte, homme d'expérience, de bon sens et de bonnes manières. Le *Constitutionnel* publie ce matin les lignes suivantes: "Comme le dernier steamer a annoncé au président Taylor que le gouvernement français, avant d'apprendre ce qui s'est passé à Washington, avait donné un successeur au major Poussin et n'a pas retiré la nomination, rien ne saurait prévenir la reprise immédiate des rapports diplomatiques entre les deux pays. En outre ils auraient pu rester suspendus, sans danger pour la paix des deux gouvernemens, si l'un ou l'autre avait jugé nécessaire de différer la reprise de ces rapports, car les consuls en pareil cas agissent comme agens diplomatiques." Indépendamment de toutes considérations directes, l'aspect politique de l'Europe ainsi que les embarras et les dangers de l'intérieur suffisent pour absorber la France. Si le président Louis-Napoléon était mal disposé envers nous, ce qui est complètement faux, il n'aurait pas le concours de la Chambre et du cabinet pour déclarer la guerre à l'Union."

Les nouvelles de l'America.—Nous trouvons dans les journaux de Baltimore un sommaire très-complet des nouvelles européennes apportées par l'*America*. Ce sommaire n'ajoute rien d'essentiel à ce que contenaient nos dépêches, publiées il y a déjà une semaine. La correspondance d'Europe sera probablement transmise aujourd'hui par la poste.

M. Clay.—Nous lisons dans une correspondance transmise de Baltimore à la *Tribune* de New-York:—"Je viens de voir une lettre écrite de Washington, dans laquelle on déclare que M. Clayton résignera son poste de secrétaire d'Etat, à l'ouverture du Congrès, et que M. Clay le remplacera. Ce serait le motif du séjour anticipé que celui-ci a fait à Washington. Il aurait eu besoin de délibérer avec les hommes du gouvernement sur un remaniement du cabinet. Cette nouvelle me parvint d'une source que je crois authentique."

Encore le choléra.—Le choléra s'est déclaré à bord du bateau à vapeur *Constitution*, parti dernièrement de la Nouvelle-Orléans pour St-Louis avec un grand nombre d'émigrans. Trente cas ont été constatés dont dix-sept se sont terminés fatalement. Un autre bateau, le *Hewitt*, arrivé également à St-Louis, venant de la Nlle-Orléans, avait le choléra à bord. Les autorités ont défendu aux passagers de débarquer.

Funérailles.—Les funérailles des généraux Worth et Duncan ont eu lieu à New-York, le 15 de ce mois. La cérémonie a été extrêmement imposante. Les pavillons de tous les navires du port flottaient à mi-mât en signe de deuil. Les rues qu'a traversées le cortège étaient tendues de noir. Le canon grondait de minute en minute et toutes les cloches sonnaient un glas funèbre. Le convoi est parti du Parc; une foule immense accompagnait les dépouilles des braves officiers.

Le garde-côte Lawrence.—Ce navire est parti de Washington, au mois de novembre dernier, pour la Californie. La dernière fois qu'on en a eu de ses nouvelles, il se trouvait à Valparaiso. C'était au mois de mai. Depuis on n'en a plus entendu parler. On commence à craindre que le *Lawrence* ne se soit perdu.

Convention californienne.—Voici les Etats qui ont fourni des membres à la Convention californienne: New-York— 7 membres; Maryland—5; Kentucky — 4; Ohio—3; New-Jersey—3; Connecticut—2; Vermont—2; Virginie—2; Massachussetts—2. Le Tennessee, le Rhode-Island, la Pennsylvanie, l'Indiana, le Missouri et le Maine ont fourni un membre chacun. Les autres membres étaient de France, d'Irlande et de la Californie.

Michigan.—Les élections du Michigan, qui viennent d'avoir lieu, ont, comme de coutume, été favorables aux démocrates. Leurs candidats aux fonctions de gouverneur et aux autres places de l'Etat ont été nommés à de fortes majorités. L'amendement à la Constitution portant que désormais les juges, les officiers de l'Etat et les avocats de district seront élus par le peuple a été adopté à la presque unanimité. Un vote presque aussi considérable a décidé qu'une convention serait élue pour réviser la Constitution.

THÉATRE D'ORLÉANS.

Reprise de Robert-le-Diable.

Il y a de cela déjà longtemps—à cet âge heureux où l'esprit dépourvu de force et de maturité n'a pas encore conquis le droit de se prononcer avec quelque autorité sur la coupe d'un habit ou sur le nœud d'une cravate—ou la poursuite d'un papillon à travers champs est une affaire bien autrement importante que l'élection de M. Declouet ou de M. Walker ou que la hausse des cotons et des sucres—où, nonchalamment couché dans les hautes herbes de la plaine, on aime mieux regarder le ciel bleu que voir passer des processions—et où l'on néglige volontiers les orateurs qui tonnent dans les *barbecues* et les tribuns qui hurlent sur les places publiques pour aller surprendre au fond des bois les mystérieux entretiens de la brise avec le feuillage et du ruisseau qui babille avec les cailloux blancs semés sur les sables d'or de son lit—le hasard de mes jeunes rêveries m'avait égaré dans les profondeurs d'une de ces immenses pinières qui s'étendent des bords du lac aux collines sablonneuses de l'intérieur des Florides louisianaises.

Je ne connaissais alors ni le théâtre et ses brillants mensonges, ni l'harmonie et ses vagues, mais irrésistibles séductions. Fatigué d'une longue route, je m'arrêtai près d'un ravin bordé de chênes verts et de magnoliers au sombre feuillage, et couché sur un tronc d'arbre renversé, je ne tardai pas à tomber dans cette douce somnolence qui n'est déjà plus la veille et qui n'est pas encore le rêve—où l'œil à demi fermé ne voit plus qu'à travers un nuage, et où les sons arrivent à l'oreille engourdie comme un faible et lointain murmure....

C'était vers la fin d'un beau jour d'automne, un peu avant le coucher du soleil, dont les pâles rayons ne doraient plus que le sommet des grands arbres dont la sombre colonnade se prolongeait à l'infini comme les piliers gigantesques de quelque immense cathédrale. Puis, à mesure que le jour baissait, la lumière prenait peu à peu des teintes pourprées, des nuages menaçants et noirs montaient à l'horizon, le vent s'élevait par soudaines rafales et de sourds grondements annonçaient l'orage et la tempête. Alors, il me sembla que toute la forêt s'éveillait soudain, mugissante et sonore, comme un orgue gigantesque touché par des esprits invisibles. Les feuilles volèrent en tourbillonnant autour de moi, les branches mortes tombèrent avec un bruit sec et strident, les oiseaux effrayés s'enfuirent à tire d'ailes, d'étranges accords, des gémissements lugubres semblèrent errer au sommet des vieux pins, de rapides éclairs vinrent sillonner la nue, et tous ces murmures et tous ces bruits grandissant et grossissant comme le flot qui monte et gronde sous l'effort du vent et de l'orage, ce fut une de ces grandioses et sublimes symphonies qui semblent tombées de la main de Dieu lorsqu'elle se promène, distraite, sur cette lyre aux mille cordes qu'un seul effort de sa volonté a fait sortir, joyeuse et parée, des profondeurs du noir chaos.....

Depuis ce jour, j'ai beaucoup vu, beaucoup appris, beaucoup médité. Sur des scènes où tous les arts se donnent rendez-vous, où

"Pour nous enchanter, tout est mis en usage,
Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage,"

mon oreille attentive et charmée s'est ouverte aux merveilles de l'harmonie, mes yeux éblouis ont contemplé les magnificences féeriques de la plastique moderne—Beethoven et ses sombres tristesses, Mozart et ses divines extases, Gluck et ses fières mélopées ont tour à tour fait vibrer dans mon âme cet écho sonore que chaque homme porte en lui et qui s'éveille toujours puissant et vivace au contact de tout ce qui est beau et grand et immortel—mais rien dans tous ces chants inspirés qui ait pu me faire oublier cette première et toujours vivante impression, rien qui m'ait ramené à cette époque déjà lointaine de ma vie—rien, si ce n'est Weber et Meyerbeer—c'est-à-dire *Freyschütz* et *Robert*.

Tout a été dit sur ces deux chefs-d'œuvre de l'art moderne. L'admiration a épuisé ses formules, la critique a fait taire ses clameurs, le savant et l'ignorant, le peuple qui juge avec ses instincts du beau et du vrai, la foule oisive et blasée qui juge avec sa dédaigneuse et morose nonchalance se sont rencontrés dans une commune et universelle acclamation. Depuis dix ans que *Robert* est en possession d'émouvoir et de passionner notre public, rien ne semble avoir diminué l'intensité de l'enthousiasme qu'il soulève d'année en année, rien, pas même les *Huguenots* et bientôt sans doute aussi le *Prophète*,—pas même, hélas! les *Alice*, les *Robert* et les *Bertram* dont nous avons été quelquefois affligés!

Ah! M. Duluc! que vous devez remercier l'illustre maëstro, car sans lui et grâce à vous, Dieu sait ce qu'on aurait pu penser de ce magotique duc de Normandie que vous avez imaginé, je ne sais pourquoi, de travestir l'autre soir en soudard ivre et mal appris! que vous devez de reconnaissance à l'artiste pleine d'élan et de cœur et d'intelligence qui s'était chargée du rôle d'*Alice* et qui s'en est acquittée d'une si vaillante et victorieuse façon! Madame Devriès vous a donné là une bonne leçon, M. Duluc, et comme après tout vous êtes artiste consciencieux et bien appris, n'est-ce pas que vous en profiterez pour réparer ce soir vos torts envers le public et envers cet illustre et immortel Giacomo Meyerbeer? pour notre part, nous nous garderons d'en douter. Nous vous savons homme à prendre une éclatante revanche, et nous comptons bien qu'elle ne se fera pas attendre.

Madame Devriès, notre nouvelle *prima-donna*, avait tout d'abord conquis son public dans la *Favorite*. Le rôle d'*Alice* ne lui a pas été moins favorable et sa place est aujourd'hui bien et définitivement assurée au premier rang de la remarquable troupe que nous a ramenée M. Davis. Madame Devriès est une grande et belle personne—oui, belle, n'en déplaise à certains amateurs par trop difficiles—sa voix est d'un beau timbre, d'une grande fraîcheur, d'une étendue plus que suffisante pour tous les besoins du répertoire. Elle phrase avec goût, partant avec simplicité—elle n'abuse pas des points d'orgue comme la plupart de ses devancières, et bien que nous ne partagions pas l'opinion émise par quelques-uns de nos confrères au sujet de la magnificence de ce qu'ils appellent les *cordes graves* de sa voix, toujours est-il que son organe laisse fort peu de chose à désirer. Mme Devriès a une entente remarquable du drame lyrique et dans les rôles fortement caractérisés, tels que *Valentine*, des *Huguenots*, *Norma*, *Lucrèce Borgia* et *Anne de Boulen*, elle ne peut manquer de faire applaudir la tragédienne en même temps que la cantatrice. Nous regrettons de ne pas nous accorder aussi complètement avec notre spirituel, mais paradoxal confrère du *Courrier*. Sans doute, le très-léger accent tudesque qui caractérise la prononciation de Mme Devriès ne saurait nuire en rien à son très-grand et très-légitime succès, mais nous doutons fort, *tarteifle! qu'il contribue le moins tu monte à l'augmenter*.

Les *Mousquetaires de la Reine* et *Lucie* nous avaient déjà donné la mesure du talent de Mme Bessin—talent souple et gracieux que le rôle d'*Isabelle* nous a montré sous une nouvelle face, et que le public a déjà accueilli et accepté avec une faveur toute spéciale.

Mme Bessin nous conduit tout naturellement à M. Bessin, pour qui le rôle de *Bertram* est peut-être écrit un peu trop bas, mais qui n'en a pas moins fait preuve de beaucoup de tenue et d'intelligence dramatique. Nous en dirons autant de M. Scott, qui s'est acquitté avec bonheur du rôle de *Raimbaut*. Il serait injuste de ne pas constater que l'orchestre et les chœurs, grâce à l'habile direction de M. Prévost, paraissent vouloir se décider enfin à vivre en bonne intelligence. La représentation de jeudi est un premier pas dans cette voie, où nous ne saurions trop vivement les engager à persévérer.

Somme toute, la saison théâtrale s'est ouverte sous de brillants auspices et si toutes les loges ne sont pas encore complètement garnies, du moins avons-nous la satisfaction de penser qu'elles ne tarderont pas à nous offrir le brillant coup-d'œil des belles soirées de l'an dernier, avec cette différence, que le mardi et le samedi n'auront plus le privilège de monopoliser tout notre beau monde. Mues par cet esprit d'opposition qui, contenu dans de justes bornes, est un des plus vifs attraits de la plus belle moitié du genre humain, quelques-unes des charmantes habituées du samedi ont organisé une vaste conspiration en faveur du lundi et du jeudi. Nous connaissons trop bien l'influence, l'adresse et l'énergie des chefs de ce ténébreux complot pour douter un seul instant de sa pleine réussite. Tant mieux! car suivant nous et suivant Bezout, quatre vaudront toujours mieux que deux.

La chronique des salons est encore stérile—pas le moindre épi à glaner dans ce vaste champ de ridicules qui ne tardera pas sans doute à nous offrir une moisson d'une richesse toute *californienne*, si nous devons nous en rapporter aux bruits qui nous arrivent. On nous promet la rentrée de nos *Précieuses Ridicules* et de nos marquis de l'épicerie et du *rasoir* (style figuré)—à bientôt donc le récit des faits et gestes de leurs Seigneuries. Ce sera drôle, ou nous nous trompons fort. A.-F.

Chronique Locale.

Meurtre.—Hier vers sept heures du soir, une querelle s'éleva au café du Picayune, encoignure des rues St Charles et Poydras, entre deux individus nommés Patrick Brown et David Foley, à la suite de laquelle celui-ci dégaina un poignard et en frappa son adversaire qui tomba raide mort. Il paraît que ce meurtre est le résultat d'une vieille haine existant entre Brown et Foley. Le meurtrier a été immédiatement arrêté et conduit en prison.

Première cour de district.—Juge Mellonry—Cette cour s'est occupée hier de quelques petites accusations de vol.

Troisième cour de district.—Juge Kennedy.—M. Frost, avocat de M. W. F. C. Duplessis, maintenant en prison, a fait une application devant cette cour pour obtenir un *writ d'habeas corpus* en faveur de son client. Son Honneur a pris cette demande en considération.

Quatrième cour de district.—Juge Strawbridge — Les plaidoiries de l'affaire Taylor & Moyne vs. Pedro Jotalongo sont maintenant terminées. Nous donnerons la décision de la cour aussitôt qu'elle nous sera connue.

—Philip Murphy, accusé d'avoir acheté d'un esclave des objets volés, a été arrêté hier dans la 2me Municipalité. Il n'a pas encore été examiné.

—Nicholas Fort, a été arrêté dans la même Municipalité, sous l'accusation d'avoir soustrait à Max Block une somme de $907. 65. Il sera examiné plus tard.

Le recorder Seuzeneau a envoyé hier devant la Première Cour de District le nommé Robert Barrett accusé d'avoir causé, avec des circonstances atténuantes, la mort de Geo. Henrick.

—Le recorder Génois a envoyé hier devant la 1re cour de district l'illustre Bill Eubank, sous deux accusations différentes: il est chargé dans la première d'avoir eu aperçu le 13 courant la main dans la poche de M. Hauly, et dans la deuxième, d'être venu causer le même soir avec Louisa Schoonch, encoignure Bienville et Bourgogne et d'avoir profité de l'intérêt que cette femme prenait à la conversation pour éteindre la chandelle et lui enlever de force une chaîne en or, une paire de boucles d'oreilles, une pièce de $10 et $6 en argent.

—Julia Wilson, accusée d'avoir troublé le repos public, n'ayant pu payer une amende de $25 à laquelle le recorder Génois l'avait condamnée, a été envoyée à la maison de travail pour un mois.

—Adams Lilly *alias* Brutus a été arrêté hier dans la 3me municipalité. Cet individu qui est une connaissance intime de la police, s'est vu privé de sa liberté sous l'accusation d'avoir volé une montre. Le recorder Génois, après investigation a exigé un cautionnement de Brutus, mais l'accusé n'ayant pu trouver que son premier nom pour répondre du deuxième, a été envoyé en prison pour six mois.

Terrains a l'encan.—Nous appelons l'attention de ceux que cela peut concerner sur la vente d'une centaine de terrains qui aura lieu aujourd'hui à midi à la Bourse St-Louis, par N. Vignié, encanteur. Ces terrains sont avantageusement situés sur le coteau des Lépreux en face et près du Canal Carondelet.

Les améliorations importantes projetées par la Compagnie de Navigation, ainsi que l'établissement d'un nouveau Bassin à l'extrémité du Canal, tout en plaçant le Faubourg Tremé à l'abri d'inondations lui assureront à tout jamais une part du commerce dont il a été privé jusqu'à ce jour, et ne pourront qu'augmenter sa prospérité.

La vente sera positive.

Des plans lithographiés seront distribués à la vente.

Pour plus amples renseignements voir l'annonce dans nos colonnes de vente à l'encan.

Aux Editeurs.

Le lundi 3 décembre, les bancs de la Chapelle de l'Asile des Orphelines, rue du Camp, seront loués pour l'année prochaine, et le dimanche, 9 du même mois, aura lieu la dédicace de l'église. Honneur à nos concitoyens et surtout à nos dames créoles qui ont généreusement pourvu au maintien de l'admirable établissement auquel appartient cette chapelle. Espérons que cet esprit de charité ne se lassera pas, et que la Nlle-Orléans restera fidèle à son passé. Espérons aussi que la location des bancs, que la collecte qui se fera le jour de la dédicace, justifieront la renommée de notre ville. Le produit de cette location et de cette collecte sera exclusivement affecté à l'usage des orphelines, auxquelles nous procurerons de la sorte, dès que la dette de l'église sera payée, un revenu constant qui suffira en grande partie à leur entretien. Chacun voudra secourir de malheureux enfans, qui sans cet asile seraient jetés sur le pavé de notre ville, et deviendraient la proie de la misère et du vice. Nous espérons que ceux qui loueront les bancs de la chapelle, voudront bien verser le montant de leur location le plus tôt possible, afin de faciliter aux bonnes sœurs le paiement de leurs obligations les plus pressantes.

ENCORE UN PROGRÈS A RECULONS.

Appelons-nous un chat et restons un Rollet.
(*Le citoyen Boileau corrigé par un Monsieur.*)

Un illustre grammairien de l'assemblée nation le a soulevé, il y a quelques jours, à propos des mots *citoyens* et *messieurs*, une question de linguistique que nous croyons devoir mentionner ici, car elle touche à notre modeste domaine. Nous négligerons naturellement le côté politique pour examiner cette question au point de vue exclusivement littéraire. Qu'on soit plus ou moins velche d'opinions, cela ne nous regarde pas, mais ce qui nous regarde c'est qu'on reste Français de langage.

Malgré l'excessive diversité des apparences (ladite question est une nouvelle preuve), il n'y a bien réellement que deux grands partis dans la France actuelle, en attendant que celui du bon sens ait fait assez de progrès pour l'emporter sur les deux autres à lui tout seul.

Le premier voit le progrès, par exemple, dans le gilet à revers, les longs cheveux, le chapeau pointu, le gardien de Paris et la garde républicaine. Le second voit l'ordre, notamment, dans le chapeau en forme de tuyau de poêle, l'expédition de Rome, le sergent de ville et le gendarme. Le premier proclame la France une *patrie*, le second l'appelle tout bonnement un *pays*. Enfin, le premier attache le bonheur de la dite patrie aux qualifications de *citoyen* et de *citoyenne*. Le second le place dans celles que lui vaut le *monsieur*, de *madame* et de *mademoiselle*. Leur seul point de commun, comme on le voit, c'est d'être également absurdes.

Or, toutes les innovations tentées par le premier durant son court triomphe, avaient successivement disparu sous la main réactionnaire du second. Le *gardien de Paris*, entre autres, après avoir supplanté le *sergent de ville*, avait été supplanté à son tour par son supplanté, restauration qui peut être des plus avantageuses au point de vue politique, mais qui, certes, est on ne peut plus disgracieuse aux yeux de l'art.

Nous ne croyons pas, en effet, qu'on ait jamais imaginé rien d'aussi laid que le sergent de ville, comme modèle et comme coloris. Il en est de même de l'antique gendarme, de ce personnage de complainte dont le baudrier jonquille, le frac pointu, le tricorne et les grandes bottes de croquemitaine ont remplacé de nouveau la tunique, le ceinturon, le képi et le large pantalon azuré du garde républicain, un des plus gracieux tourlourous qu'ait jamais inventés l'art des Humann. Ces restaurations de costumes ne se sont pas faites gratis, comme vous pensez bien; mais qu'importent quelques millions lors qu'il s'agit de sauver l'ordre et d'assurer le bonheur du pays!—Car vous savez que le mot *pays* a remplacé de nouveau celui de *patrie* dans le vocabulaire des ministres. Vous savez aussi que le cri hermaphrodite de Vive la nation! s'est substitué enfin au cri beaucoup trop mâle de Vive la république! dans des bouches officielles à qui cependant les vivat de toute sorte devraient coûter moins qu'à d'autres vu la longue habitude qu'elles ont dû prendre de ce genre de vociférations.

Bref, de toutes les vieilleries de la première révolution, parodiées par les novateurs de février pour le bonheur de *la patrie*, il ne restait plus guère que les arbres de la liberté et le titre de *citoyen*. Or, on est en train de détruire lesdits arbres, et voici que par ordre supérieur ratifié par l'assemblée législative, la formule de *citoyen* a été déplantée du *Moniteur*. Si le pays n'est pas content de ce coup ci, ventre saint-gris, le pays sera difficile!

Chose étrange, c'est au nom de la *stabilité* que ces *messieurs* s'évertuent à tout remettre en question, de même que c'était au nom du *progrès* que nos *citoyens* se plaisaient à rabobiner la défroque de 93. Tant il est vrai que le débat est tout entier jusqu'à ce jour entre les friplers de tous les régimes, entre les ravaudeurs de république et les rempailleurs de monarchie. Il serait pourtant bien temps de renoncer au vieux neuf en tout genre, et de se mettre à faire un peu de vrai nouveau.

Du reste, il faut bien le dire, la palme du ridicule est cette fois aux adversaires du mot *citoyen*, aux restaurateurs du mot *monsieur*, si l'on juge la question au point de vue de l'histoire, de la grammaire et du bon sens. Assurément rien n'était plus stupide que d'appliquer les qualifications de *citoyen* et de *citoyenne* à toutes les relations de la vie ordinaire, ainsi que l'avait fait la terrible grammaire de 93, en les compliquant même de cet affreux tutoiement égalitaire, qui donnait l'air à tout le monde d'être le domestique de tout le monde.—"Citoyenne, t'offrirai-je du fricandeau?—Citoyenne, veux-tu m'accorder cette gavotte?—Citoyenne, tu n'es qu'une bégueule!—Citoyen, tu n'es qu'un aristocrate!—Citoyenne, tu n'es qu'une bégueule!—Citoyen, tu n'es qu'un aristocrate!—Citoyen, cire mes bottes!—Citoyen, donne-moi pour deux sous de réglisse, etc."—C'était idiot, car c'était faux. Et en effet, à l'instant même où l'on vend du réglisse, où l'on est traité d'aristocrate, où l'on se montre bégueule, où l'on danse la gavotte, où l'on mange du fricandeau et où l'on cire des bottes, on ne fait pas du tout acte de civisme, on n'est pas dans l'exercice de sa qualité politique, on n'est pas citoyen; on est mangeur, gavoteur, bégueule, épicier aristocrate, et décrotteur, voilà tout.

Mais il n'en est pas de même au moment où l'on agit comme garde national, comme juré, comme électeur, comme contribuable, comme magistrat, comme fonctionnaire et comme représentant. En ce cas, et tant que l'on agit en ces qualités, on fait acte civique, on est *citoyen*, ou n'est pas *monsieur*. La qualification de *monsieur* appliquée à la vie publique devient alors aussi ridicule que l'est celle de *citoyen* appliquée à la vie privée. Que signifie le titre de *monsieur*? Tous les vocabulaires nous disent que c'est l'abréviatif, par corruption, du mot *Mon Seigneur*, titre essentiellement féodal que les vilains donnaient à leur maître, mais que les maîtres se gardaient fort de donner à leurs vilains. Les vocabulaires ajoutent que ce titre de *monsieur* fut encore donné, d'une manière spéciale, au frère aîné du roi et à une prune d'une certaine espèce. Les frères de roi ont été supprimés heureusement, mais les prunes ont résisté jusqu'à présent à toutes les révolutions, ce qui n'est pas moins heureux. Il en est de même des mots *dame*, *damoiseau*, *dameisel*, *damoiselle*, *mademoiselle* et *mam'selle*, lesquels dérivent du mot latin *domino*, lequel dérivait du verbe *dominari*, lequel signifie *dominer*. Ce sens étymologique de domination s'est si bien conservé, qu'on ne donne encore aucun de ces divers titres aux gens qui exercent des métiers infimes ou des fonctions serviles. On dira, par exemple, à un chiffonnier: "*Mon brave*" (je ne sais trop pourquoi), "mon brave, auriez-vous par hasard recueilli le dernier discours de M. Charles Dupin dans votre botte?", mais on ne lui dira pas: "*Monsieur*, auriez-vous, etc.," car ce serait l'appeler implicitement *mon seigneur* chiffonnier, *mon chef* chiffonnier, *mon maître* chiffonnier.—On ne dira pas non plus à la marchande en plein vent: "*Madame*, ayez l'extrême obligeance de me donner pour un sou de pomme de terres *frites*;" car ce serait lui dire: "*ma dominatrice*, etc.", mais les gens bien élevés, qui connaissent la valeur des mots, lui disent tout simplement: "Hé! la mère, un sou de croquantes."—Un beau-fils ne dira pas davantage à sa bonne: "Mademoiselle, avez-vous eu la bonté de raccommoder le coude de mon habit?" car ce serait lui dire:—"O vous, qui me dominez, et que je suis censé payer, avez-vous, etc.;" mais il lui dira, sans aucune formule: "Hé bien! Margoton, et ce trou? est-il rapetassé?"—Enfin un juge ne dira pas aux accusés qu'il interroge: "Monsieur le voleur, monsieur le vagabond," car ce serait lui dire: "Mon seigneur le vagabond, mon maître le voleur, etc.;" mais il dira naïvement: "Accusé Fouillou, quel est votre nom?—Prévenu de vagabondage un tel, quel est votre domicile? etc."

Ce qu'il y a donc d'incontestable, c'est que les titres de monsieur, de madame et de mademoiselle, les seuls qui aient survécu au vocabulaire féodal, impliquent encore une idée de supériorité dans la personne à qui on les adresse par civilité. En nous les accordant tous les uns aux autres, nous faisons quelque chose d'analogue à ce qu'ont fait les Espagnols, lorsqu'ils se sont proclamés tous hidalgos, sans exception, et les nègres de Saint-Domingue, lorsqu'ils se sont tous appelés marquis. Franchement, c'est assez bête, au point de vue philosophique.—Mais, dira-t-on, c'est l'usage.—Pardieu! je ne nie point que ce soit l'usage, mais c'est justement cet usage-là qui est bête.

Et maintenant, fallait-il le supprimer, quoique fort inoffensif, et par cela seul qu'il était bête? Où en serions-nous, juste ciel! s'il fallait supprimer violemment tout ce qu'il y a encore d'absurde en ce bas monde! On parle de révolutions! En voilà une qui ferait des victimes! Les mœurs d'un peuple, c'est-à-dire l'ensemble de ses habitudes, se composent de quatre-vingt-dix-neuf sottises et d'une chose à peu près raisonnable. Les novateurs de 1848 avaient donc eu tort de réintégrer la qualification de *citoyen*, à la place de celle de *monsieur*, dans la langue politique, officielle et parlementaire, car c'était violenter un usage, si bête fût-il; mais cet usage une fois supprimé, les rénovateurs de 1849 ont également tort de le rétablir, car c'est violenter l'usage contraire. Nous dirons même que ces derniers ont doublement tort, car, par extraordinaire, ils ont tort cette fois contre la raison en même temps que contre l'usage. Le mot *citoyen* était parfaitement à sa place dans les professions de foi, dans les circulaires, dans les décrets, dans les proclamations, dans les discours, dans tous les actes en un mot de la vie publique. Ainsi borné à cet ordre de choses, et soigneusement proscrit de la vie privée, comme emphatique et inopportun, il était digne, significatif et rationnel, tandis que celui de *monsieur* est monstrueusement anachronique, si on lui donne sa signification étymologique, et monstrueusement inepte, si on ne lui en donne aucune. Tout cela est puéril de part et d'autre, nous le répétons, mais puérilité pour puérilité, mieux vaut encore le sensé que l'absurde.

Quant à l'alexandrin improvisé, après Andrieux, comme clôture de débat, par un orateur qui paraît faire les vers d'autrui sans s'en douter, comme M. Jourdain faisait de la prose: *Appelons-nous messieurs et restons citoyens*, c'est tout bonnement un de ces concetti comme l'illustre académicien en a tant commis dans sa vie. Pourquoi ne pas s'appeler ce qu'on veut bien rester? Que dirait-on d'un industriel qui mettrait des étiquettes de cassonnade sur sa vraie mort aux rats, ou des prospectus de vinaigre sur son excellent bordeaux? La sincérité du langage a bien son importance. Talleyrand seul a prétendu que la parole n'a été donnée à l'homme que pour mieux déguiser sa pensée. Talleyrand, à coup sûr, eût envié l'alexandrin qu'a plagié ledit poète, et auquel on pourrait donner pour pendant cet autre axiome qui traduirait si bien la pensée secrète de beaucoup de gens de notre connaissance:

Nommons une république et restons monarchie.

Quoi qu'il en soit, *messieurs*, et vous aussi, *citoyens*, dans l'intérêt bien entendu de la *patrie*, ou du *pays*, à votre choix, tâchez désormais de vous occuper un peu moins des mots, et d'améliorer un peu plus les choses.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Vendredi soir, 23 novembre 1849.

Le marché a été en général peu animé cette semaine. Les nouvelles de l'America, parvenues en ville vendredi dernier ont subitement ralenti la demande de coton et les arrivages considérables qui ont eu lieu ont contribué en outre à alourdir ce marché. *Si les arrivages continuent à être aussi abondants, plusieurs places d'expédition auront épuisé leurs approvisionnements vers le commencement de février prochain.* Le commerce attend maintenant avec [illegible] de la Caledonia.

COTON.—Arrivé depuis le 16 courant, de Louisiane et Mississipi, 27,892 balles—Tennessee, 10,922. Arkansas, 1,5 7. Alabama, 601—Mobile, 341. Texas 174. Floride 50—ensemble, 41,3?? balles. Expédié dans le même temps pour Liverpool 7,032 balles—Havre, 4,047. Gênes, 441. Barcelone, 1,250. Lisbonne 161—San Sebastian, 750—Vera-Cruz, 1,103—New-York, 1,207—Boston, 1,4?? ensemble, 17,247 balles—ce qui fait une addition au stock de 24,132 balles, et laisse en main y compris tout ce qui est à bord des navires non expédiés ce jour, un stock de 120,651 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1849		12,791
Arrivé la semaine dernière	41,379	
Arrivé antérieurement	170,770	
		212,149
		224,940
Expédié la semaine dernière	17,247	
Arrivé antérieurement	84,042	
		101,289
		120,651

Les nouvelles de l'America, publiées samedi dernier, ont considérablement alourdi le marché au coton qui, depuis cette époque, a baissé graduellement et se trouve aujourd'hui [illegible] au dessous des cours de la semaine dernière. Les arrivages se font avec abondance et l'encombrement rend les détenteurs désireux de réaliser, d'un autre côté les limites restreintes des ordres envoyés aux acheteurs jettent une nouvelle dépréciation sur cet article. Les ventes de la semaine s'élèvent à 11,000 balles dont 2,500 ont été prises aujourd'hui.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.

Inferior	8½	@	9
Ordinary	9½	@	9¾
Middling	10¼	@	10½
Good Middling	10½	@	10¾
Middling Fair	10¾	@	11¼
Fair	11	@	—
Fully Fair	—	@	—
Good Fair	—	@	—
Good and Fine	—	@	—

TABAC.—Arrivé depuis le 16 courant, 808 boucauts. Expédiés dans le même temps pour la Martinique, 50 boucauts—New-York, 153—Baltimore, 9—ensemble, 212 boucauts. Stock en magasins et à bord des navires, 9,965 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains au 1er septembre 1849		13,293
Arrivé la semaine dernière	808	
Arrivé antérieurement	4,707	
		5,515
		18,808
Expédié la semaine dernière	212	
Expédié antérieurement	8,631	
		8,843
		9,965

La demande de tabac a été animée cette semaine, et, comparativement à la faiblesse de l'approvisionnement, les transactions ont été considérables, à des prix plus élevés. On verra par les détails qui suivent que la plus grande partie des ventes ont été du comté de Mason. Les opérations de la semaine embrassent 900 boucauts dont 44 boucauts admis à 8¼ c—105 do @ 8¼ c—55 do @ 7¾—?8 do @ 6¾—158 do @ 5¾ c—3 refusé @ 6 c—4 do @ 5¾ c—12 do @ 5¼—6 do @ 5 c—10 do @ 4¾ c—78 do @ 4¾ c—11 do @ 3¾ cts et 206 admis à des conditions particulières. Nous cotons: Lugs, 3 @ 4¼—feuilles, inférieures @ communes, 5 @ 5½—fair @ fine, 5¾ @ 6¾—choix et feuilles de cigares, 7 @ 9 cts la liv.

SUCRE.—La demande a été assez active, mais les arrivages considérables qui ont eu lieu ont donné quelqu'avantage aux acheteurs. Les ventes de la semaine s'élèvent à 3,100 boucauts, la plus grande partie pris pour le Nord et l'Ouest. Nous cotons: Inferior, 2¾ @ 3¼—Commun, 3½ @ 3¾—Fair, 4¼ @ 4¼—Prime, 4½ @ 4¾—Choix, 5 cts la livre.

MELASSE.—La demande de mélasse a été animée au commencement de la semaine; cet article se vendait 19½ @ 20½ cts le gallon; il vaut aujourd'hui, 20½ @ 21 cts le gallon. Les transactions de la semaine s'élèvent à 6,800 barils. Nous avons entendu parler d'une vente de 40,000 gallons faite sur plantation, à 17 cts le gallon.

FARINE.—Ce marché a été lourd cette semaine, et devant les arrivages considérables qui ont eu lieu, les prix ont fléchi. Les ventes de la semaine s'élèvent à 10 000 barils; $5 et $5 15 pour les marques superfines des farines Illinois; $5 25 @ 5 50 pour les marques extras.

CEREALES.—Les détenteurs ayant accepté une baisse au commencement de la semaine, les ventes ont pris une certaine importance aux cours de 50 @ 51 cts pour les lots de prime jaune et blanc. Ces jours derniers l'approvisionnement ayant beaucoup diminué, les transactions ont eu lieu de 50 @ 52 cts le boisseau. Il n'a rien été fait en blé. L'avoine se vend assez couramment à 35 et 3? cts pour l'Ohio et 41 @ 43 cts le boisseau pour le St-Louis. Le son vaut 60 @ 70 cts les 100 liv.

PORC.—Ce marché s'est amélioré et les prix sont plus fermes. Les ventes ont été de 6,000 barils à $8 75 pour le vieux mess, y compris 1,000 barils mess nouveau à des conditions tenues secrètes. Aussi un lot de 100 barils à $9,?? qui est le cours actuel. Le prime vaut $7 50 @ $8. Les cours du M. O. sont $8 25 le baril.

BŒUF.—L'approvisionnement est considérable et la demande toujours limitée. Quelques ventes de mess ont eu lieu de $10 @ $10 50 le baril et $5 87½ @ $6 le demi-baril. Le prime vaut $7, et le B. $4 @ $4 25 le baril.

LARD SALE.—La demande a été très animée vers le commencement de la semaine, et 300 barriques changèrent de mains de 4¾ @ 4⅞ cts la liv.; le même article aujourd'hui par petites quantités, 5 @ 5¼ cts la liv. Les épaules sont également plus en faveur; 40 barriques ont été vendues à 4¼ c., mais au détail elles valent 4¼ @ 4½ cts la liv. Le jambon est demandé aux anciens prix, savoir—ordinaire en s. c. 6¾ @ 8 cts—enveloppé et choisi, 9 @ 12 cts la liv.

GRAISSE.—Cet article était en bonne demande au commencement de la semaine, mais vers les derniers jours elle a diminué d'une manière sensible. Les ventes s'élèvent à 1,500 barils et tierces et 6,500 barillets de 5¾ @ 6¼ cts la liv. pour les lots prime. La plus grande partie des transactions a eu lieu pour l'Europe.

CAFE.—La demande de Rio est active et l'amélioration qui avait eu lieu sur les prix se maintient. Les ventes de la semaine s'élèvent à 7,000 sacs de 10¾ @ 11½ cts pour le café de la vieille et de la nouvelle récolte. Les lots prime de cette dernière valent 12 cts.

SEL.—Les transactions de sel de Liverpool sont presques toutes de seconde main à $1 05 pour le commun et $1 25 le sac pour le fin. Un chargement de 20,000 boisseaux des Iles Turques a été vendu à 25 cts et 6,000 sacs de seconde main de 75 @ 76 cts le sac.

BEURRE ET FROMAGE.—Ce marché est le même:—Beurre de l'Ouest, 8 @ 18 cts la liv.—Fromage, 6½ @ 7 cts la livre.

CHANDELLES.—New-Bedford & Nantucket, 30 @ 40 cts la liv.—Etoile, 22½ @ 23 cts la liv.

RIZ.—Le riz n'a pas varié; la demande est limitée—Nous cotons de 3 @ 3¾ cts la liv. pour l'ancien et le nouveau.

WHISKEY.—Environ 1,000 barils ont changé de mains de 21¾ @ 22 cts le gallon pour le rectifié et 22½ @ 23 cts pour le commun.

CHAUX.—Deux chargements comprenant 1,500 barils de Thomaston ont été vendus à des conditions non-publiques, probablement 95 cts le baril. Les cours de seconde main sont $1 12½ @ $1 25 comptant.

CHANVRE & PLOMB.—Pas de ventes.
SACS EN FIBRE.—20,000 sacs environ ont changé de mains, la plus grande partie à 10½ cts.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE.—La demande est limitée—La toile vaut 15½ @ 16 cts la yarde—et la corde, 7½ @ 7¾ cts la liv. On pourrait acheter par grande quantité à des cours au-dessous.

FRET.—Le fret n'a pas varié. Les engagements comprennent 5 navires pour Liverpool à ½ d. et deux autres pour des ports d'Europe à des conditions non-publiques. Les cours de coton pour le Havre sont 1¾16 cts. Le cabotage est le même.

CHANGE.—Les cours sont les mêmes—Sterling, 10 7½ @ 10¾ pour cent de prime—France, de 5f 31¼ @ 5f 35—Traites sur New York, @ 60 jours, 1¼ @ 2 pour cent d'escompte—A vue, ¾ pour cent d'escompte.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Portland, Bogert, pr Brazos St Iago.
Steamer Mobile, Button, pr Mobile.
Barque Antelope, Crosby, pr Boston.
Barque Express, Whitty, pr Liverpool.
Brick Jan Juan, Ramos, pr Barcelone.

—ARRIVÉS.—

Navire Townsend, Richardson, de Boston.
Goelette Charron, Cot, de Brazos Santiago.
Home, Oliver, de Tampa Bay.

—STEAMERS.—

Mary Foley, Dalferes, de Donaldsonville.
Eliska, Laudry, de Bâton Rouge.
Jenny Lind, Leathers, de Hard Times.
Iowa, Morehouse, de St Louis.
Moro Castle, Bently, de Cincinnati.
Nec Plus Ultra, Robinson, de St Louis.
Jas L. Day, Giberson, de Mobile.
D H Mosby, Comstock, de Montgomery.
Woodsman, Ankrim, de Shreveport.
Kamos, Bryan, de St Louis.
James Millingan, Morton, de Cincinnati.
Natchez No 4, Leathers, de Louisville.
Dis Vernon, Larose, de Point à la Hache.

Au bas du fleuve et montant:
Goelettes Guy Lincoln & Jane Elizabeth.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.
Caledonia, pour Boston, ... le 10 Novembre
D'AMERIQUE.
Caledonia, de Boston, ... le 5 Décembre

Les amis et connaissances de Mlle LAURETTE DURAND sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après midi, à quatre heures et demie. Son corps est exposé rue Ste-Anne, entre Bourbon et Dauphine.
De la part de sa famille.

EGLISE PROTESTANTE FRANCAISE, située au coin de la rue des Remparts et de la rue Bienville—Prédication en français dans cette église, tous les dimanches matin, à onze heures, par le rev C. H. Williamson. 4nov—1f

WHITE-HALL, No. 44, RUE ST-LOUIS, SALON D'HUITRES, CAFE, &c., &c.
NOUS allons ouvrir le 24 novembre, dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans les limites de la Première Municipalité.
Nous y vous fait construire un salon réunissant en même temps un café et un établissement pour la consommation des huitres.
Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense, ni négligé aucune mesure tendantes à donner un cachet de supériorité à notre établissement sur tous ceux de ce genre à la Nouvelle Orléans.
Un bouche d'une expérience reconnue est attaché à notre salon pour y procurer les meilleures huitres qu'il sera possible d'obtenir, et les liqueurs de la bar seront toujours de premier choix. Nous maintiendrons dans notre établissement le plus strict décorum et nous n'épargnerons rien pour en faire un lieu de rendez-vous agréable pendant les longues soirées d'hiver.
Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon sera richement décoré, splendidement éclairé et les travaux que nous avons dû faire, nous donnent le droit de dire que par leur nouvel établissement mérite la confiance du public et notre [illegible].
Nous n'emploierons que des garçons de salle polis et prévenants. Un compétent et premier ordre sera attaché à la maison. Nous nous reposerons [illegible] entièrement sur le patronage du public pour nous soutenir dans ce nouvel établissement, [illegible]. 24 nov S. VIOSCA & Co.

L'ECRITURE.
L'ancienne d'Ecriture de DOLBEAR [illegible] qui se [illegible] les plumes en or et d'acier, les [illegible] d'écriture [illegible] Les élèves de toutes les institutions de la ville [illegible] 24 nov RUFUS DOLBEAR.

LE soussigné prie les personnes qui lui doivent de se payer sur la succession de M. PICOTTE, son associé, au No. 10, rue Bienville. [illegible] 24nov

AVIS.—Les personnes qui doivent à la succession de M. L. Richard [illegible] au curateur de la succession, rue de Chartres, No. 92 [illegible] 21 nov—3m

Jouets—jouets—jouets.
Français, Allemands et Américains
LE plus grand assortiment qu'il y ait en ville, chez FREDERIC TAUFROID,
24 nov—6 84, rue de Chartres.

No 180, rue de Chartres.
JULES BOSSE & PINAUD, Coiffeurs,
Successeurs de L. CHABBAT,
ONT l'honneur de prévenir leur clientelle et le public en général, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un joli assortiment de marchandises, telles que cravates de soie, cols-cravates, cannes, parapluies, ouvrages en coton, chemises en coton, chemises en flanelle, chaussettes, caleçons en mérinos, peignes d'écaille, buffle, brosses, etc. Un grand assortiment de parfumerie de Monpelas, dépôt de parfumerie de Lubin Guerlain. Véritables gants de Jouvin.
Fabrique de postiches, perruques, toupets, coiffures, battans, bandeaux, frisettes. Leçons de coiffure.
Salon pour la coupe des cheveux, au premier.
21 nov—1m

AVIS.—La société qui existait en cette ville entre MM. Tatout Frères étant dissoute, la procuration donnée par Ed. Tatout à M J. B. Lacoste suivant acte du 29 juin 1847 devant A. Duralot, notaire en cette ville, a été révoquée par acte de ce jour devant le même notaire.
TATOUT FRERES.
Nlle-Orléans, 23 novembre 1849. 24 nov—3f

NOUVELLEMENT reçu—40 meules Gruyère, 100 litres bouteilles françaises, 60 douzaines Neufchatel, 20 barils vin blanc, 30 barriques vin vieux et un assortiment de comestibles pour famille. JEAN FISNE,
24 nov Enc St Pierre et Royale.

COTONNADE DES ATTAKAPAS—42 patrons couleurs assorties, à vendre par JOHN HALL,
24 nov No 1, Front Levee au premier.

RIZ—30 tierces riz de la Caroline, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF,
24nov 36, rue Poydras.

RUM DE LA JAMAIQUE—Quelques pipes 4e et 5e preuve, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF,
24 nov 36, rue Poydras.

SUCRE DE LA HAVANE—60 caisses sucre blanc, bonne qualité, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF,
21nov 36, rue Poydras.

CHAUX—CHAUX.
CHAUX—1,000 barils chaux fraiche de Thomaston, en déchargement du Meadow Rock, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
24nov 98, rue des Magasins.

CHAUX A SUCRE—500 barils Ste-Genève et Glens Fall, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
24nov 98, rue des Magasins.

PLATRE.—1000 barils Newark et Rosendale, marque Wotherspoons & Kings, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
24nov 98, rue des Magasins.

CIMENT—2,000 barils Newark et Rosendale—1,000 barils Nelson et Brown, en déchargement et à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
24nov 98, rue des Magasins.

BRIQUES A FEU—150 milliers briques fines anglaises et de Pennsyl?, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
24nov 98, rue des Magasins.

CENDRES DE SODA—50 boucauts supposés à arriver et 1,000 cotons en magasin, à vendre en quantité à la convenance des acheteurs.
HAYMAN & HOLDEN,
24 nov 98, rue des Magasins.

CRINS—100 boucauts et 700 sacs crins à plâtrer, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
24nov 98, Magasins

HUILE DE PALME—Boucauts et tierces en quantité à la convenance des acheteurs.
HAYMAN & HOLDEN,
24nov 98, rue des Magasins.

Bottes, Souliers et Brodequins.—Actuellement en déchargement du navire Emperor et en magasin, un assortiment général de marchandises de ce genre, bien choisies pour la maison actuelle et la prochaine, à vendre par FROST & CO.
24 nov 10, rue des Magasins.

CHAPEAUX et CASQUETTES etc.—Un assortiment général, bien composé, à vendre à bas prix par FROST & CO.
24 nov 10, rue des Magasins.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.
AVIS est par le présent donné que la société existant sous la raison W. F. Hyde & G. W. Moss, est dissoute. G. W. MOSS.
Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1849.
5 nov

A VENDRE en magasin par F. ROUMIEU, rue St-Louis, No. 88,
150 caisses curaçao, divers formats;
150 do marasquino do
50 do eau verte stomachique;
50 do absinthe de Vertin & Lecoultre;
150 do do diverses marques;
150 paniers guignolet;
500 do anisette, diverses marques;
30 caisses eau de vie de Dantzick;
25 do kirsch-wasser;
50 paniers champagne, diverses marques;
75 futailles cognac do do
30 barils whiskey, diverses qualités, Irish, Monongahela et Bourbon;
25 barils vin blanc;
100 caisses liqueurs communes;
100 do do surfines;
100 do do superfines;
100 do do extrafines, bouteilles gravées;
5 barils peach-brandy;
5 do cherry do
Madère, Porto, Bitter, Peppermint, Anisettes en barils, &c, &c. 24nov

Ouverture d'un nouveau café.
UN nouveau CAFE DE LA VILLE vient d'être ouvert à la rue St-Pierre, entre Royale et Chartres, encoignure du Passage. On nouveau café est tenu à l'instar de l'ancien café de la Ville, et les propriétaires ne négligeront rien pour rendre cet établissement populaire et agréable aux visiteurs. 23nov—6

AVIS.
MONSIEUR JUARD (Sylvère Jean) est prié de passer au bureau du soussigné pour affaires qui le concernent. J. LEVOIS,
23 nov 47, rue de Chartres, au premier.

UNE personne de 35 ans, garçon, ayant été plusieurs années dans le commerce en France, désire une place soit dans les dry goods, grocery ou hardware avec peu d'appointement.
Il parle un peu l'anglais et donnera tous les renseignements désirables sur sa personne, en ville.
S'adresser au bureau du journal. 23nov—3f

TOILES—TOILES.
THOMAS BRADY, 22, rue de Chartres,
VIENT de faire l'ouverture d'un assortiment complet de toiles de ménage, importées directement des meilleures manufactures d'Europe.
Toile à draps, à chemises, damassé, essuie-mains, serviettes, diapres, linons, batiste gauffrée, taie d'oreiller et toutes les qualités de toiles.
Ces marchandises sont entièrement garanties pur fil. THOMAS BRADY.
23nov 22, rue de Chartres.

Aux Constructeurs de Machines, Ingénieurs et Plombiers.
J. W. METCALF, manufacturier à New-York, vient d'ouvrir un magasin au No 41, rue Poydras, encoignure Foucher, où il aura toujours en main un grand assortiment des articles suivants:
Robinets à levier (dit Bibb),
Robinets à vapeur, avec connection simple et double,
Robinets à jauger,
Do do du Mississipi,
Robinets doubles (*dits flanges*) de 1 à 3 pouces pour les sucreries et distilleries,
Robinets à huile et récipients à huile,
Robinets cylindriques,
Robinets pour mettre les liquides en bouteilles, vin, bière, etc.
Le plus grand assortiment du Sud et de l'Ouest comprenant robinets à levier, *dits Bibb* et robinets de tout genre et convenables pour les plombiers.
23 nov—30f vkc

Graines pour Jardins, Fermes et Parterres—Récolte de 1849.
ON trouve chez le soussigné toute espèce de graines, de la meilleure qualité, fraîches et d'importation directe, en boites assorties pour plantations, à la livre et au boisseau pour maraîchers; à la douzaine, centaine ou millier pour détaillans.
Aussi—Plantes et arbustes de toute espèce, à meilleur marché que partout ailleurs.
Magasin, No 20, rue du Canal, près la Levée.
WM DUNN,
23nov Agent

DAGUERRÉOTYPE.
REÇU du Havre, les articles suivants, à vendre en gros seulement,
100 doux. plaques françaises, 1/6 au 30me et 40me.
100 doux. do do 1/4 do do
36 doux do do 1/2 do do
1 objectif de Nogtlander & John, pour 1/2 plaque.
25 doux cadres nouveaux modèles, pour 1/6, 1/4 et 1/2 plaques J. LEVOIS,
23nov 47, rue Chartres, au premier.

BOTTES BRODEQUINS, SOULIERS—244 caisses actuellement en déchargement des navires Suffolk et Emerson, à vendre par G. W. DUNBAR,
23nov 28, rue Douane.

SAVON—500 caisses Winchester No 1, marque véritable, en déchargement du navire Manlius, à vendre par TROSGROS & LAMPRE,
23 nov 35, Vieille Levée.

AGENCE DE TABAC DES MANUFACTURES DE LA VIRGINIE—3,000 colis tabac des manufactures de la Virginie, comprenant toutes les sortes et grades de livres, 5's, et 8's, que nous offrons au commerce au plus bas prix et aux conditions les plus favorables. Nous recevrons par tous les arrivages de la Virginie, de nouvelles consignations.
Nos marques sont en partie comme suit
Hobson John, Crenshaw, McEnry & McCulloch, extra;
do do Magnolia, P. Robinson, extra;
Booker Peytona, I. Thomas, unique;
do Picayune, do imperial;
W. L. Saunders, extra; H. T. Sydnor, extra
J. J. Saunders, do Wingfield 5's et 8's do.
Et différentes autres marques de tabac fin et à bas prix GEO. WINGFIELD & Co.
23nov 26, rue Gravier

CHANGEMENT DE DOMICILE.—La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu et la vie, est transportée du No. 94, rue Gravier au No. 3? rue du Camp. Elle fait des assurances sur la vie des personnes blanches et des nègres, au taux établi par la Direction 17 nov—30f

CHIEN PERDU.
Un chien de Terre Neuve, croisé, couleur brune, les jambes et la poitrine blanches. Une récompense libérale sera payée à quiconque donnera des informations qui feront retrouver.
THOMAS ALLAN & CLARK,
22nov 6f 15, Exchange place

VIN DE CHAMPAGNE.—Les soussignés ont en magasin,
50 paniers de Champagne supérieur, de la marque favorite "Joseph Perrier fils & Co. en Chalons sur Marne à vendre par DUNTZE & IKEN,
22nov enc. Royale et Conti

EN débarquement du navire Oscar, capitaine Calvery, venant de Bordeaux—
15 barriques vin rouge Macau Médoc
60 do do St-Emilion Nos 1,2, 3 et 4
10 do do St-Julien Médoc
10 do do Château Margaux
10 do do Château Lafitte
51 caisses 12 bout. vin rouge St Estephe Médoc
51 do 12 do do Haut Brion
51 do 24 1/2 do do
51 do 24 1/2 do do St-Julien Médoc
25 do 24 1/2 do do Château Margaux
10 barils de 30 gallons eau de vie de Cognac;
4 caisses de 25 paniers anisette de Chauvet.
30 do de 12 cruchons Curaçao;
50 do de 12 bouteilles cerises à l'eau de vie
50 do 52 boites sardines de Rodel;
50,000 bouchons courts pour bouteilles;
A vendre par NUMA LACOSTE,
22 nov 147, rue Royale

J. MENARD,
Rue de la Vieille-Levée, No 181, entre Quartier et Hôpital.
GRAINES DE JARDINAGE.
REÇU par les navires Brunswick et Oregon, un grand assortiment de graines potagères, oignons et griffes de fleur. La récolte de graines est faite spécialement pour le soussigné, elle est cette année très abondante, ce qui permet de vendre en gros, à très bas prix, et au détail, au prix les plus modérés. 8 nov

MARCHANDISES SECHES PAR COLIS.
N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire,
No 89, rue Gravier (au Premier.)
OFFRENT A VENDRE—Schalls rouges, crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Schalls blancs crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Do unis do do 8/4.
Do blancs do do brodés, orange, écarlate, bleu, vert, &c.
Schalls levantine en couleur et à dessins, 8/4.
Do barège brodé, 8/4.
Do cachemire tout laine et imprimé, 8/4.
Echarpes, crêpe de Canton, brodés et damassés—Gants en chevreau—Cravates en soie, noires—Mouchoirs brodés—Foulards de soie, petits dessins—Robes satin blanc brodées extra riche—Satin damassé, rose, blanc, bleu—Indiennes claires et brunes, coton écru, do blanc, chemises à raies, jeans à raies, mexicain à carreaux et à raies, étoffes à raies de fantaisie pour le commerce du Sud et avec les Indiens, Camberts, Chambray, denims à raies, toile d'Asnou, colombiens à raies, foulards assortis. 15nov—3m

UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE.
LE département des belles lettres de l'Université de la Louisiane sera réouvert lundi 3 septembre. Les parents et tuteurs sont invités à envoyer leurs enfants ou pupilles aussitôt que possible. L'établissement est situé dans la rue Commune, entre les rues Baronne et Philippa.
4 sept—3pc

PENSION BOURGEOISE dans une famille créole—Deux ou trois familles et quelques Messieurs trouveront des appartements très convenables en s'adressant au No. 48 rue Dauphine. 3nov—1m

PENSION BOURGEOISE
ET CHAMBRES GARNIES,
Rue Royale, 103, maison attenant à la Banque de l'Etat de la Louisiane.
M. MELET a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir dans la maison ci-dessus, une Pension Bourgeoise, française et américaine. Les familles y trouveront des appartements commodes et spacieux, une table parfaitement servie et dans le propriétaire un homme désireux de mériter leur patronage. 3nov—1m

DR. ALPUENTE a transporté son domicile rue Conti, 183, entre Bourgogne et Remparts.
2?oct—1m.

Marchandises par Colis.
GAMBLE & BOYLE,
3, RUE BIENVILLE.
VIENNENT de recevoir par les navires Berlin, Susan Lord, Carnatic et Jos Badger de Liverpool, un assortiment complet des marchandises suivantes qu'ils offrent à vendre à des conditions libérales.
Impériales 4/4.
Planilles 4/4 et 7/8.
Toiles de Russie pour draps de lits.
Linons Victoria et Bishop.
Lacets en fil.
Carmir laine, fantaisie.
do noire, bleue et fantaisie.
Damassés 8/4.
Nappes et serviettes damassées en fil, article supérieur.
Coton en bobines, Mouchoirs, Lastings, etc., et plusieurs autres marchandises convenables pour les marchés américains ou mexicains.
19 nov

Ouverture de Marchandises d'Hiver.
MESSIEURS E. VALMONT & CO., No 30, rue du Canal, Nlle-Orléans, ont récemment ouvert et continuent à recevoir par tous les navires venant d'Europe, un magnifique assortiment de soieries, noires, changeantes, unies et brochées, cachemires à la reine, unis et imprimés, nouveautés riches, broderies, dentelle noire et blanche, velours, mouchoirs et cravattes fantaisie, en soie do, linon et batiste blanc, à vignettes, brochées, etc., nouveauté en châles, écharpes, manteaux, mantelets, etc. Aussi un grand assortiment de marchandises du pays qui seront vendues à des prix très bas.

Couvertures françaises.
En outre, le plus bel assortiment de couvertures françaises qu'il y ait en ville, variant en grandeur et qualité, depuis la fine couverture de berceau jusqu'à la plus belle couverture 14 points, en véritable français.
E. VALMONT & CO.,
19 nov No 30, rue du Canal.

Couvertes en consignation.
REÇU par le navire Vesta, du Havre, une consignation de couvertes de nègres, de trois points, à vendre à des conditions très libérales.
Nous avons également en magasin un assortiment complet de couvertes anglaises, françaises et américaines, savoir:
Couvertes de berceau 5/4, 6/4 et 7/4, couvertes de mérinos 5/4, 6/4 et 7/4.
Couvertes Whitney 8/4, 10/4 et 12/4, do do à bains 10/4, 12/4 et 13/4.
Couvertes vieux genre rose 10/4, 12/4 et 13/4, do français 8, 10 et 12 points, de mérinos 8, 10 et 12 points.
Couvertes anglaises pour nègres, trois points.
do mores, américaines, trois points.
Aussi un assortiment complet d'articles de ménage. E. E. HOLMES,
19nov rue Canal, entre Dauphine et Bourbon

M. DEVRIÈS.
PREMIER prix du Conservatoire de Bruxelles et élève des maîtres célèbres Bordogni et Geraldi, a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera des leçons de chants français, italien et allemand aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
S'adresser à M. DEVRIÈS,
Rue Bourbon, encoignure St Pierre au Premier.
20nov 1m

B. TATOUT & CO.
Ancienne Maison Tatout Frères,
(161) RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE TOULOUSE
LES soussignés appellent l'attention de leurs amis et de leur ancienne et nombreuse clientèle dont ils ont été honorés jusqu'à ce jour, de vouloir bien venir visiter les marchandises qu'ils reçoivent par les derniers arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, qu'ils vendront à très bas prix, savoir
Bas blancs pour dames, fins et ordinaires,
Do do gris mêlés et noirs,
Do pour fillette, assortis 1/7,
Chaussettes pour homme, blanches, écrues et mêlées,
Mouchoirs, façon Madras et autres,
Fil Alexandre et Persian en bobines blanc etc.
Fil patenté par livres et glace,
Ficelle et coton à lampe,
Capsules, diverses qualités,
Miroirs encadrés, fantaisie,
Tabatières, nouveau genre,
Peignes démêloirs, buffle, façon buffle et autres,
Do à sceaux buffle et écaille,
Do à papillote, do do,
Do fins en ivoire,
Cartes à jouer à 1 & 2 têtes,
Papier à lettre et à écolier,
Crayons et plumes acier,
Boutons en nacre assortis,
Do pour pantalons noirs et blancs,
Boites avec houppes,
Poudre parfumée et de riz,
Savon Mailly et autres,
Crème de Perse et extraits assortis,
Eau de Cologne, diverses grandeurs,
Galon français, assortis de Nos,
Aiguilles Warren et autres,
Lacets ferrés pour souliers,
Do do en soie pour bottines,
Do do do pour corsets,
Baleines assorties pour robe,
Mécaniques à œillets,
Couteaux et ciseaux assortis,
Anneaux à rideaux do,
Poupées en peau, costumées et autres,
Ardoises assorties de Nos,
Allumettes, première qualité,
Couverts en métal et fer battu, etc., etc.,
Ainsi qu'une grande variété d'autres articles que l'on peut constamment se procurer chez
B. TATOUT & CO.,
Ancienne Maison Tatout Frères,
3nov (161) Rue de Chartres, encoig. Toulouse.

HENRY NOEL.
MAISON D'IMPORTATION, rue Royale, 103 (attenante à la Banque de l'Etat.
VINS:
De Bordeaux en caisses et en barriques
De Bourgogne, rouge et blanc
De Champagne.
LIQUEURS:
Eaux de vie et Cognac.
Absinthe Suisse, de la marque Pernod.
Kirsch Suisse, même marque
MARCHANDISES SUISSES:
6 balles Mouchoirs Madras.
BRODERIES SUISSES.
2 balles parfaitement assorties.
Robes, Mouchoirs, Cols, Bandes, Entre-deux, Jupes, Devant de chemises.
COUVERTURES DE LAINE
De toutes les dimensions et dessins, depuis les qualités les plus ordinaires jusqu'aux plus fines. 3nov

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ
LA société existant autrefois sous la raison Strowsberg & Neigh est dissoute d'un commun accord. B. H. STROWSBERG,
N. M. NEIGH.
Par procuration, THOMAS C. PAYAN & Co.
19 nov—6

CESTIA & CO.,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES, ont transporté leur magasin, rue de Chartres, No. 110.
17 nov—6f vkc

SOCIÉTÉ.—Les soussignés ayant acheté l'intérêt entier de M. L. Dawson & Co., continueront les affaires de brasserie sous la raison POULTNEY COLLINS & MASSEY, à Philadelphie et MASSEY POULTNEY & COLLINS à la Nouvelle-Orléans.
CHARLES W. POULTNEY.
F. COLLINS.
WILLIAM MASSEY.
Philadelphie 4 octobre 1849.
3 nov—1m

LE soussigné ayant formé une société comme il appert des avis publics ci-dessus, sous la raison Massey, Poultney & Collins, offre ses avis et au public en général, les qualités de bière suivantes: Porter, Ale et Extra Ale pour la mise en bouteille et bière pale pour le tirage, par barils, chez eux au Nos 19 et 21, rue Bienville. Il profite de cette occasion pour informer le public qu'il a vendu à son beau frère N. MARACHE, son commerce de vente de bière en bouteilles et le recommande à son patronage. WILLIAM MASSEY
3 nov—1m

LE soussigné ayant acheté le commerce de vente de bière en bouteille de William Massey, 21, rue Bienville, continuera au même endroit, le même genre d'affaire, et il tiendra toujours en main un approvisionnement de Porter, Ale et Cidre des meilleures qualités. Il sollicite en cette circonstance le patronage qui a été accordé à son prédécesseur. N. MARATCHE.
3 nov—1m

GENIEVRE DE HOLLANDE.
LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre de Steamboat Gin [illegible] 50 pipes de genièvre supérieur en déchargement du brick Hope, en [illegible] à la convenance [illegible] JAMES FLINT,
1 nov 55, rue Commune

SOIERIES NOUVELLES.
M. E. HAGGERTY & FRERES, 58, rue du Canal, invitent les dames de la ville à visiter leur bel assortiment de Soieries à la dernière mode venant d'arriver de France par le navire Brunswick.
Soie noire:
Gros du Rhin de 3/4 à 1 3/4 de largeur, poult de soie, gros de naples et lustre brillant, satin levantine, barathea royal et armures, riche satin à carreaux et peluche à raies, satin damassé, poult de soie moire et à dessin.
Soierie couleur.
Poult de soie changeante, unis, à raies et à carreaux
do do do petites raies p. enfants,
do do do armures et satin de Reine.
Levantine changeante à raies et satin de Chine.
Riche brocard et mi-brochée, nouveau genre.
Soierie imprimée, mousselines et tissus,
Poulards à carreaux,
Tartan et gala à carreaux,
Florence unis, à carreaux et couleur changeante.
Ces soieries ayant été choisies avec beaucoup de soin et achetées avant la dernière hausse qui a eu lieu sur les marchandises françaises, nous offrent la possibilité de les vendre un tiers au-dessous des prix courants de la ville.
Quelques cartons de cols en mousseline et en dentelle brodés, venant d'arriver et à vendre à bas prix.
Une consignation de schals de crêpe de Chine, blancs, unis, damassés et brodés, à vendre à moitié du prix ordinaire.
M. E. HAGGERTY & BRO., 58, rue Canal,
Importateurs de Marchandises françaises et marchandises sèches en général. 1nov—1m

CHARBON.
ATTENDU le prix élevé de la commission pour la collection des comptes, nous soussignés MARCHANDS DE CHARBON à la Nouvelle-Orléans, informons le public qu'à dater de ce jour tout le charbon que nous livrerons sera payé comptant et d'avance.
S. W. Thompson & Co., A. L. Kennedy,
J. C. Stenon, A. Lanune,
Mortimer Turner, D. P. Dovorac,
W. D. Veaux, J. C. Labatt,
McKean Willard & Co., John O. Rof,
Wills, Nenick & Co., John Wolf,
M. Wilder.
3 nov—1m 3fo

Ouverture de Marchandises Françaises.
GIQUEL & JAMISON.
No 6, RUE DE CHARTRES.
ONT l'honneur d'appeler l'attention de leurs amis ainsi que du public, sur le bel assortiment de marchandises qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, et qu'ils offrent en vente à des prix très modérés.
Tarlatane et barège unis de toutes couleurs,
Cachemires d'Ecosse satinés et fantaisie, nouveautés;
Soieries changeantes et satin à la reine;
Cols et pèlerines brodés pour dames,
do do do pour enfants,
Dentelles blanches et noires;
do valenciennes et entre-deux,
Feston et entre-deux mousselines,
Echarpes et châles cachemires nouveautés,
Cravates fantaisies pour dames et hommes,
Ombrelles doublées et demi parasols, toutes couleurs;
Damassé de toutes couleurs pour rideaux,
Mouchoirs batiste brodés, festonnés et unis,
Flanelle soie garantie ne pas rétrécir,
Gants en peau et en fil;
Indiennes à meubles, un grand assortiment,
Rideaux en bobinet et mousseline brodés,
Crêpon de Chine pour robes,
Châles en crêpon de Chine brodés et unis,
Rouges et eau de Cologne superfins,
Mousselines à rideaux brodés, brochés et unis,
Cotonnades nouveau genre, rose, blanc, lilas et bleue;
Toile à drap (Cretonne) de 6/4 à 14/4,
Basins rayés, unis et brochés,
Mousseline Suisse unie et brodée,
Barèges nouveautés pour soirées,
Percales unies, carreaux et brochées,
Soiries noires unies, brochées et rayées,
Poult de soie moires et unis,
Couvertures Grainet, 3 points à 14 points;
Nous avons aussi reçu un grand assortiment d'articles du nord tels que: Indiennes Merimac, Cocheco, coton blanc et écru, Lowell unis et croisés, couvertures à nègres, flanelle rouge et blanche, cotonnade, bon teint, parapluie, ouvré, toile à chemises, fil, lacet à corsets, cornets mine coutures, mercerie de toutes couleurs, toiles cirées, toiles à torchons, damassé pour table, cassimir fantaisie, velours de soie et de coton, couvertures moleton, de soie noir, mousselines de laine unies de toutes couleurs, embrasses et passementeries à rideaux, galons pour garnitures de robes, &c., &c. Venez et examinez, vous trouverez votre avantage et dans les marchandises et dans les prix.
GIQUEL & JAMISON,
24 nov 6, rue de Chartres.

A vendre par le soussigné.
EN débarquement des navires Oswego et Mehemet Ali, venant de Marseille
50 barriques vin rouge Bergasse,
50 barriques vin rouge Bisford,
900 paniers d'huile de James Plagniol.
G. M. LUCAS,
22 nov—1m 30, rue Bienville.

LEÇONS DE GUITARE.
F. KIRCHNER, chez M. Mayer,
No. 3, rue du Camp, ou 44, rue Royale.
F. KIRCHNER, professeur de Guitare, offre ses services aux dames et messieurs de la ville, qui désireraient apprendre ce bel instrument. Par sa méthode on peut, en peu de temps, devenir un guitariste habile. 20nov—1m

AVIS.—Les soussignés, commissaires pour la distribution des fonds des pauvres d'Henderson, pour être répartis entre les pauvres de la paroisse d'Orléans, donnent par le présent avis, qu'ils sont prêts à faire la dite répartition.
Des applications accompagnées de témoignages et recommandations écrites devront être adressées à l'un des soussignés;
J. A. MAYBIN, 45, rue de la Douane,
Dr. J. H. LEWIS, rue d'Espagnole, [illegible]
L. SPRING, 14, Exchange-alley. 9nov—3f

AMUSEMENTS
Théâtre d'Orléans.
SAMEDI, 24 Novembre 1849.
La seconde représentation de
ROBERT LE DIABLE,
Grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, de Meyerbeer.
On commencera à 6½ heures.
DIMANCHE, 25 Novembre 1849.
Première représentation de
NAPOLEON & JOSEPHINE,
Drame en 5 actes et en vers.

SALLE DE BAL DU GLOBE.
Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.
LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tout l'hiver.—Les bals auront lieu régulièrement tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis.
L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, propriétaire.
WHITLOCK, directeur.
N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct—

QUARTIER GENERAL,
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nlle Orléans, le 20 novembre 1849.
ORDRE SPECIAL No. 5.
Les officiers de ligne du 3d bataillon d'infanterie légère de la Légion devront se réunir à l'arsenal Lundi 26 du courant, à quatre heures précises de l'après midi, afin de procéder à l'élection d'un Major commandant le dit bataillon en remplacement du Major Pineda, décédé.
Le scrutin restera ouvert jusqu'à cinq heures de l'après midi et sera présidé par l'Inspecteur de Brigade, le Major Charity assisté des lieutenants Hunter et Girard, inspecteurs.
20 nov D. AUGUSTIN, Brig. Général

FASHIONABLE STORE,
Encoignure St-Charles et Commune.
J. DUCOURNAU, de retour de France, a l'honneur d'informer ses habitués et le public en général, qu'il a fait l'ouverture de ses riches nouveautés choisies par lui pendant son séjour à Paris, et reçues par les navires Tho. Wright et Creole du Havre. Il appelle particulièrement l'attention de ses amis et des connaisseurs, sur ses habits confectionnés qui surpassent tout ce que l'on a fait jusqu'à ce jour. Son stock est des mieux assorti et des plus variés, et tout en qualité extra supérieure.
Paletots édredon, nouvelle étoffe, diverses couleurs
Habits, drap noir extra fin,
Redingottes do do,
Do do couleurs do, do do,
Paletots do castor, do do,
Do do pilote, do do,
Do do sacs, édredon, diverses couleurs
Manteaux do bleu imperméables,
Gilets satin noir, do armure unies, à fleurs carreaux,
Gilets en couleurs variées, différents genres,
Do velours riches, avec broderies
Do peluches façon cachemire
Do casimir noir brodés, nouveau genre
Do cachemire, couleurs assorties
DRAPS, CASIMIRS,
et articles pour gilets
Drap pour sedan extra-fin,
Do bleu républicain do,
Do do Pore do,
Do do vif do,
Do do de France do,
Do bronze doré do,
Do do olive do,
Do do Albert do,
Do do Isabelle do,
Drap bronze armandine, extra fin
Do do Amélie do,
Do do oreilles d'ours do,
Do do olive do,
Do vert bouteille do,
Do do clair do,
Do do émeraude do,
Do do foncé do,
Do do pêcheur do,
Do do invisible do,
Casimirs noirs, unis et façonnés,
Do couleurs, unis à raies et carreaux,
Satin noir, do blanc, lamé, ne et argent, pour soirées et noces. Velours riches, unis et brodés, velours épingle façon cachemire. Foses noires et en couleur, ainsi qu'un grand assortiment d'habits pour gilets habillés.
Un assortiment de chemises, cravates noires en couleurs, écharpes satin, noirs et couleurs, cravates noires et couleurs, très commodes [illegible] gants Jouvin, assortis en couleurs [illegible] faux cols en toile, guêtres [illegible] caleçons de flanelle, de coton, [illegible] parapluies noirs verts et bleus [illegible] en soie.
Il ne sera rien épargné pour être agréable à ceux qui m'honoreront de leurs visites. Les personnes qui voudront faire des ordres pour être exécutés à Paris sont prévenues que tout est prêt pour leur être délivré.
J. DUCOURNAU.
25 oct—2m [illegible] Enc S Charles & Commune.

F. A. GONZALES,
Magasin de Fourrage, encoignure Enghien et Casacalvo.
FOIN, mais, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—3m

MAISON DELOUVRE,
Rue Royale, 141.
ON DEMANDE, plusieurs OUVRIERES en modes. 9nov—6f

MME GERBER
A l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient d'ouvrir un nouveau magasin de MODES, dans l'ancien local de Mme Fremineau, rue Royale No 133.
Un choix exquis de marchandises reçues par les navires Cromwell, Narragansett, Brunswick, et Vesta, du Havre, est offert aux dames au prix les plus modérés.
Elle profite de cette occasion pour remercier tous les personnes qui, pendant dix-sept années lui ont accordé leur confiance, et en sollicite la continuation. C. GERBER.
17 nov—1m 62, St-Pierre et 133, rue Royale.

MME FREMINEAU,
Rue Canal, No 112, à côté du Magasin de M. Holmes.
A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans qu'elle est occupée de l'arrangement de son nouveau magasin, où l'on trouvera tous les articles de modes de la plus haute nouveauté qu'elle vient de recevoir de Paris. Elle fera l'ouverture de son magasin jeudi le 15 novembre et elle invite les dames, et surtout ceux qui l'ont honorée de leur confiance, de venir voir les nouveautés qui sont remarquables par leur goût recherché, leur fraîcheur et leurs qualités supérieures. 8nov—1m
N. B. Les dames sont priées de venir visiter son magasin sans autres lettres d'invitation.

D. BEAUVALET,
IMPORTATEUR de marchandises françaises, a transporté son magasin rue de Chartres, No. 86, de la même rue, entre les rues Bienville et Conti.
Il vient de recevoir par les navires Brunswick et Sharon, et en débarquement des navires Vesta et Narragansett, un assortiment complet d'articles de modes, consistant en rubans de satin et gros de Naples, fleurs artificielles de tous les genres, mantelets, boas, velours, soieries, tulle, crêpe, gaze, mousselines, broderies, passementeries, franges, etc. etc. 6 nov—1m

Mme. LUBSAN.
Encoignure Bourbon et d'Orléans.
PRÉVIENT les dames de la ville et de la campagne, qu'elle entreprend la confection des Robes, Mantelets, Manteaux, Par dessus, costumes pour fillettes et petits garçons, d'après les gravures des meilleurs journaux de modes et les modèles qu'elle reçoit des maisons de Paris
On trouvera chez elle fournitures de tout genre à choisir. Passementerie en soie, or et argent, Glands crochet en argent, Broderies, et autres articles de mode et de nouveauté.
Elle se charge d'exécuter toutes commandes pour la campagne, de chapeaux, robes, &c, sur les mesures suivantes: Grosseur de taille, Hauteur de bras, Longueur de dos, Largeur de poitrine et Longueur de jupe, et garantit que les robes iront bien, étant faites par d'excellentes ouvrières venues de Paris.
1ernov—

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1232 caisses en débarquement des navires Waldron, Marcellus, Western Star et Astracan, à vendre par R G HOBBS,
13 nov 12, rue de la Douane.

Université de la Louisiane.—Département Académique.
Encoignure Commune et Philippa.
Professeurs pour la session de 1849—50
Latin et grec, Geo C. Anthon A. M principal.
Mathématiques et anglais, C. W. Sears.
Classiques et anglais, W. C. Duncan A. M
Langue et littérature française, Marc Roux.
Les prix varient de $4 à $10 par mois.
Il y a une classe pour les enfants au-dessous de 6 ans. GEO. C. ANTHON A. M. principal.
29 oct—4m

A LOUER.—Un magasin rue de la Douane, No 40, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse.
Aussi—Installation de magasin à vendre. S'adresser à C. REDON,
14 nov Encoignure Chartres et Douane.

A Vendre.
Une petite maison composée de 4 chambres et 2 cabinets, cuisine double, étable et autres dépendances, avec un jardin sur la façade, planté d'arbres. La dite propriété mesure 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française. S'adresser au No 304 rue Police.
8 nov—

A LOUER.
Les trois maisons neuves à deux étages en bois, situées à l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, qui viennent d'être terminées, seront louées avec ou sans bail, au choix du locataire.
Ces maisons réunissent toutes les commodités possibles pour les familles, bâties à deux étages sur le derrière, cours pavées, hydrants, citernes, etc. La rue de chaussée de l'encoignure est disposé pour une grocerie et le premier étage pour la résidence d'une famille.
Possession sera donnée immédiatement. S'adresser à PHILIP WILLMANN,
No. 288, rue Ste-Anne, encoignure Robertson.
19 nov—

A LOUER.—Une maison en briques, située rue Edouard, entre Constance et Annonciation. La dite maison vient d'être complètement réparée. Possession peut être donnée immédiatement. S'adresser à
EUG. ROCHEREAU & CO.,
19 nov 17 et 19, rue St-Louis.

Maison à louer et Meubles à vendre pour cause de départ.
A LOUER—La maison en briques à deux étages No 34, rue des Remparts, avec à vendre le mobilier de la dite maison à des conditions raisonnables. Ceci est une occasion très rare pour les personnes qui désirent s'établir de ménage, la maison se trouvant dans un des plus beaux quartiers de la ville.
Aussi—A vendre une voiture, bonne biancheuse, rapaccommodée, cuisinière et domestique de ménage. S'adresser de 11 heures A. M à 4 heures P. M. au No 34, rue des Remparts. 19 nov—6

J. U. LAVILLEBEUVRE a transporté son [illegible] au No 200, rue Carondelet.